



← ISSUE DE SECOURS



Interdiction  
de déterrer  
arbitrairement

Interdiction  
de courir

Interdiction  
de manger et boire

Interdiction  
de fumer

Interdiction  
de téléphoner

Interdiction  
de prendre des photos

Autorisation  
de réfléchir, dessiner,  
prendre des photos...

Autorisation de fouiller  
de récupérer  
de transporter de vendre



# AUSCULTEZ LES RESTES D'ANIMAUX !

## CONSIGNE

Lors d'une fouille archéologique, on a découvert des restes animaux. Il faut les étudier.

Choisissez le niveau de l'étude que vous souhaitez réaliser (1, 2 ou 3) et prenez le matériel dans le tiroir correspondant.

COMPLÉTEZ LA FICHE D'ÉTUDE DES RESTES ANIMAUX.

### Prise de mesures

Sur un os animal par un archéozoologue.  
Photo : Fabian de Costa pour Archeodunum

### Squelette de truie

découvert dans un fossé à Ymonville (Eure-et-Loir), 2010.  
Cette truie est sans doute morte naturellement, couverte de déchets.  
Photo : Grégory Bayle/Inrap

L'archéozoologie est une science qui étudie les restes animaux (ossements, dents, coquilles, bois...) retrouvés par les archéologues. En les observant attentivement, l'archéozoologue sait à quel animal appartient ces restes. Il peut aussi connaître son sexe, sa taille et son âge au moment où il a été tué.

Parfois, il relève des traces laissées quand on a découpé l'animal. C'est comme cela qu'on sait aujourd'hui que les Gaulois mangeaient du chien. On peut savoir quels animaux étaient chassés ou pêchés. Pour ceux qui étaient élevés dans les fermes, on essaie de savoir si on les élevait pour les manger ou pour labourer avec les charriots.

Les os étaient aussi utilisés pour fabriquer des objets (peignes, manches de couteau, stylets...).

**ARCHÉO**  
UNE EXPO À CREUSER !

**ARCHÉO**  
SECTION  
Archéozoologie



